

Bulletin
de
l'association
pour la
création
des instituts
de recherche
sur
l'enseignement
de la
philosophie

Chers adhérents,

L'avenir de notre enseignement paraît être un enjeu relativement mineur au regard des importantes échéances politiques de la période récente. Mineur encore, à l'heure où se met en place **la réforme Fillon** dont les premiers effets connus sont une baisse générale du volume de la formation - aussi bien celle des élèves que celle des enseignants, l'aggravation prévisible des conditions d'enseignements, la révision à la baisse de tout ce qui paraît inutilement coûteux : les enseignements de culture et les pratiques innovantes.

C'est dans ce contexte que **la réforme des programmes de philosophie** des séries technologiques se fait, c'est-à-dire quasiment à la sauvette, dans l'indifférence générale, sur fond d'un débat qui n'a pas eu lieu et d'une mascarade de « consultation » des professeurs.

Pourtant... nous savons bien que dès, septembre prochain, il nous faudra reprendre nos classes, que nous les retrouverons à la fois avec bonheur, après des vacances bien méritées, mais aussi en se résignant à l'absurdité des conditions actuelles de notre enseignement. Et en septembre 2006... quand s'appliquera le déjà si vieux « nouveau programme » concocté par le GE Fichant (et l'Inspection) rien encore ne changera, pour la simple raison que la situation n'aura pas fait l'objet de la moindre interrogation. La ligne officielle semble bien être de ne pas nommer les problèmes... **C'est proprement irresponsable** : irresponsable vis-à-vis des élèves, irresponsable vis-à-vis des professeurs, irresponsable pour l'avenir de notre enseignement qui paraît incapable de se renouveler, se recroqueville sur lui-même jusqu'à l'absurde et s'éténue. La correction des copies du baccalauréat nous le rappelle douloureusement chaque année.

Que faire ? Résolument continuer à agir pour un enseignement de philo plus formateur et plus démocratique, certes ! Mais l'activité de l'Acireph se ressent de la morosité ambiante. Nous avons eu beaucoup de difficultés ces deux dernières années pour relancer et maintenir le débat. Vous en trouverez les échos dans les compte-rendus de l'Assemblée Générale 2005 et du Conseil d'Administration qui a suivi.

C'est ce qui nous a conduit à changer une modalité importante de notre travail : plutôt que le Colloque de la Toussaint, nous lui préférons, pour l'année à venir, la forme plus légère de demi-journées de « Rencontres » : des réunions-débats autour d'un chantier du Manifeste ou d'une question stratégique pour notre enseignement.

La première de ces Rencontres aura lieu **le samedi 8 octobre après-midi au lycée Jean Lurçat à Paris sur le thème suivant :**

La philo à l'épreuve des croyances des élèves

Nous partirons du livre de notre collègue **Carole Diamant** : « *Ecole, terrain miné* ». Son témoignage aborde l'un des problèmes que notre profession devrait affronter publiquement et collectivement, sans le laisser au bricolage individuel : celui posé par les élèves dont l'attitude et le discours manifestent un refus de « notre rationalité ».

D'autres rencontres sont prévues, notamment sur l'enseignement de la philosophie en première. Nous reviendrons aussi sur l'enseignement dans les séries technologiques quand les nouveaux programmes entreront en vigueur.

Comme pour les colloques, toutes les contributions sont bienvenues. Nous en rendrons compte par le bulletin, sur le site qui sera réorganisé pour accueillir ces contributions, et le cas échéant dans un dossier spécial de *Côté-Philo*.

Bonne lecture et surtout bonnes vacances !

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL 2005

I. ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION EN 2004

1. Le Colloque 2004 sur « apprendre à raisonner ».

Sa préparation a occupé très largement l'Association de janvier 2004 à novembre 2005. Le colloque a été préparé très tôt (thèmes, contenus précisés dès février et mars du Colloque) mais nous n'avons pas reçu de contribution au-delà du petit cercle qui travaille pour chaque colloque. La publicité s'est faite par un bulletin à large diffusion (3000 établissements). Le bilan est très mitigé : le contenu et les échanges étaient de qualité mais la participation était en baisse (55 personnes sur les deux journées). Malgré l'appel à contribution, il faut constater que nous n'arrivons pas à en faire un véritable lieu d'échange sur les pratiques dans l'esprit des IREPH : ce que nous constatons depuis six ans, c'est que les collègues apprécient de participer au colloque mais ne sont pas prêts (pour diverses raisons) à s'engager dans un travail plus important (proposer et animer un atelier, préparer une contribution, exposer des pratiques, etc.). Pour exploiter le travail fait pendant le Colloque et le faire connaître de ceux qui n'ont pu y assister, certaines interventions seront reprises sous forme d'articles pour *Côté-Philo*.

De façon générale, le rapport entre l'investissement en temps, efforts et l'intérêt qu'en retire l'association est devenu critique. L'équipe (toujours plus restreinte au fil des années) chargée de la préparation des Colloques se heurte à des difficultés toujours plus grandes (la moindre réservation de salle dans un lycée passe aujourd'hui par une convention tandis que les frais ne cessent d'augmenter). Il n'est pas possible dans ces conditions de faire un colloque chaque année. Il faudra donc envisager une évolution des actions qui se faisaient jusqu'ici dans ce cadre. Car l'intérêt intellectuel des colloques pour notre réflexion philosophique personnelle collective est indéniable.

2. Les relations avec les associations étrangères

Nous sommes toujours en contact régulier avec les associations italienne, espagnole et portugaise de philosophie. Elles ont d'ailleurs apporté une contribution passionnante au dernier Colloque.

Nous avons aussi souhaité reprendre le projet de travail commun qui n'avait pu aboutir. A cet effet, nous avons décidé de créer une structure commune (*Eurosophia*) pour coordonner nos efforts (Cf. déclaration de Lisbonne dans le bulletin n°28).

3. Création de la version papier de *Côté-Philo*

L'année 2004 a été celle du passage à la version-papier de la revue créée en 2003. Le résultat est satisfaisant. Nous avons pu éviter de recourir à un outil professionnel (logiciel professionnel de PAO) ce qui aurait occasionné des coûts et retardé la mise œuvre, le temps de se former à l'outil. Si la fabrication est « artisanale » le résultat est satisfaisant.

Une part importante de notre activité se fait autour *Côté-Philo* dont il faudrait penser à élargir l'audience (en espérant que les adhérents y trouvent aussi leur compte et proposent à leur tour des articles, mais il est trop tôt pour pouvoir en juger).

4. Sur le projet de programmes des séries technologiques

Se reporter au texte du CA et au communiqué paru dans le bulletin.

II. Situation financière de l'association :

La situation trésorière de l'association est bonne. Cette année encore les rentrées (cotisations, droits d'inscription au Colloque, subvention) ont permis de couvrir les frais (la Revue *Côté-Philo*, bulletins, Colloque). L'augmentation de la trésorerie est cependant en partie artificielle. Elle s'explique : 1° parce que la subvention du colloque de l'an dernier et de celui de cette année (plus rapidement versée) sont incluses dans les comptes de l'année civile. 2° par la fidélisation des adhérents (et même une légère augmentation sur l'année civile) – probablement liée au fait qu'ils reçoivent *Côté-Philo* 3° par la réduction des frais liés au colloque 4° en raison de décalage dans le décaissement des frais d'impression d'un des numéros servis en 2004 de *Côté-Philo* et qui n'apparaîtront qu'en 2005 .

Par ailleurs, il est encore difficile d'apprécier correctement l'aspect financier de la réalisation et la diffusion de *Côté Philo* papier. Mais la viabilité à terme du projet supposerait une véritable politique de diffusion et d'abonnement (par exemple auprès des CDI des Lycées, des IUFM, en se faisant mieux connaître des lecteurs poten-

tiels par le *Monde de l'Éducation* ou d'autres journaux.). Cela suppose aussi une logistique et des personnes prêtes à s'y investir pour en prendre en charge la gestion.

III. Discussion

Projet Eurosophia : une formule de cette « déclaration de Lisbonne » a suscité, chez certains des présents, de sérieuses réserves, celle qui déclare : « *Les objectifs d'Eurosophia sont de créer un réseau d'échange et un centre de ressources européen sur l'histoire et l'actualité de l'enseignement de la philosophie, de mener des projets communs, correspondant à des priorités de l'Union européenne* ». La formule est jugée peu heureuse, surtout dans le contexte actuel du referendum sur le projet de constitution européenne. , de toute façon, il a été clair pour tout le monde que l'association ne peut en aucun cas faire dépendre son activité de priorités qu'elle ne fixerait pas elle-même. D'autres font observer que la lecture de phrase n'autorise pas une telle interprétation. Le texte n'étant pas figé, l'A.G. demande une reformulation du passage pour lever l'équivoque.

Sur les programmes : on s'interroge sur le devenir du projet Fichant. Personne ne sait à ce jour ce qu'il en est, il n'y a eu aucun retour des consultations (y en aura-t-il d'ailleurs ?). Les préoccupations liées au référendum sur le projet de Constitution européenne semblent paralyser tous les Ministères. Les relations entre l'ACIREPh et les Institutionnels (Ministère, Inspection) sont devenues très distendues. L'Association interviendra de nouveau, y compris auprès des institutions sur ces questions dans les mois qui viennent.

IV. Votes

1. Rapport d'activité : unanimité moins une abstention.
2. Rapport financier : unanimité.

V. Activité de l'ACIREPH dans la période à venir

Depuis 1998, l'association avec peu de moyens a accompli un travail important : - les interventions dans le débat public ; - les colloques ; - le développement d'outils : le bulletin, la création du site, de la liste de diffusion, enfin *Côté-philo*.

Mais il faut reconnaître que le contexte, très porteur il y a quelques années, est bien différent aujourd'hui : la lassitude, sinon la résignation, a gagné beaucoup de collègues. Aussi, si les adhérents et les sympathisants apprécient le travail effectué, s'ils tiennent à ce que l'ACIREPh poursuive son travail, ils ne souhaitent / ne peuvent, s'investir plus que cela. Avec cette conséquence que, si d'un côté, l'activité de l'association s'est considérablement diversifiée, son fonctionnement est, de fait, assuré par une équipe de bénévoles de plus en plus restreinte. Il faut reconsidérer notre ambition et en particulier, ce qui constituait le point d'orgue jusqu'ici de l'activité annuelle : le Colloque de la Toussaint. Il est impossible de continuer : - l'organisation du Colloque est devenue beaucoup trop lourde au moment même où il devient, pour des raisons juridiques, quasiment impossible d'obtenir des locaux gracieusement et sans formalités excessives ; - la participation en nette baisse rend son intérêt de moins en moins évident (beaucoup de temps, d'énergie et d'efforts, pour un rendement faible).

Proposition est faite : 1. de ne programmer aucun colloque cette année. Cela ne signifie pas l'abandon définitif des colloques, ni l'abandon du travail de réflexion collective qui s'y produisait, il s'agit seulement de faire ce que nous pouvons vraiment bien faire dans le contexte actuel et de nous donner du temps. **2. de fixer les priorités de l'activité associative.**

VI. Discussion des propositions

Quelques points d'accord se dégagent :

1. L'objectif de l'association demeure: travailler à l'évolution de l'enseignement de la philosophie, en vue de la démocratisation de l'enseignement. Cette évolution suppose que nous continuions d'ouvrir les questions qui sont mises sous le boisseau par l'institution, et que nous fassions vivre au sein et autour de la profession un débat pluraliste, et des échanges sur les contenus et les pratiques. Donc ne pas confondre *les moyens* et *les fins* : on ne fait pas l'Acireph *pour* éditer une revue, *pour* organiser des Colloques, ou des Conférences-débats ... mais on fait des colloques, des rencontres, une revue *pour servir le débat dans la profession, aborder les questions « tabous » ou occultées, et faire avancer les idées.*
2. Le « principe de réalité » doit commander les décisions : pour initier, prendre en charge, et organiser une activité on ne peut compter actuellement que sur la quinzaine de militants permanents de l'Acireph, dont beaucoup, déjà, très pris par la gestion courante de l'association et leurs responsabilités au bureau ou au CA., ne peuvent guère faire beaucoup plus que ce qu'ils font.

3. Une intervention a souligné l'importance de réaffirmer la perspective politique au sens large de l'association, par delà et pour donner un sens aux propositions pratiques qui ont été faites : la démocratisation de et par l'enseignement de la philosophie, en proposant comme terrains prioritaires la perspective de l'enseignement en première et les séries technologiques.
4. Les propositions discutées (cf. ci-dessous) ne sont donc pas exclusives les unes des autres.

VII. Décisions à l'issue de la discussion

1. Pas de Colloque cette année.
2. Continuation des activités liées à l'édition de *Côté-Philo* et au projet *Eurosophia*
3. L'AG soutient le principe de toute action particulière s'inscrivant dans le cadre des propositions dont la liste suit, sous réserve que le CA n'en désapprouve pas les modalités de réalisation (organisation, prise en charge par des responsables, financement...).

Proposition 1 : que l'association s'efforce pour l'année à venir d'animer le débat public sur deux thèmes centraux et décisifs à ses yeux que sont l'extension de l'enseignement de la philosophie en première et l'enseignement en sections technologiques. Le CA tâchera de permettre la mise en oeuvre de toutes les actions (diffusion d'informations, de communiqués ou de textes de réflexion, animations de débats...) qui pourront être proposées et conduites par les adhérents de l'Acireph sur ces deux questions clés.

Proposition 2 : que la publication de la revue *Côté Philo*, avec son site Internet, ne soit plus considérée comme une activité périphérique mais comme notre moyen d'expression et d'existence sans doute le plus efficace, puisque c'est de fait le seul, à court terme et moyen terme, sur lequel nous sommes sûrs de pouvoir compter pour faire connaître et diffuser les résultats des différentes activités de l'association et pour maintenir un lien fort avec les adhérents. Il faudrait donc que toute action conduite par les membres de l'association cherche, autant que possible, à trouver son prolongement ou son aboutissement dans une publication dans *Côté Philo* et qu'une véritable politique de diffusion soit organisée.

Proposition 3 : Faire le recensement aussi complet que possible des questions principales qui intéressent une association dont la raison d'être est de promouvoir la recherche sur l'enseignement de la philosophie. Il s'agit précisément de prolonger et compléter les chantiers du "Manifeste pour l'enseignement de la philosophie", en dressant la liste des sujets¹ qu'une telle recherche devrait affronter sans délais.

Une telle entreprise a pour fonctions, notamment : 1) de délimiter et préciser les sujets de recherche qui intéressent l'Acireph, aussi bien pour son propre usage que pour mieux se faire connaître des collègues et du public ; 2) de dresser le bilan des acquis de près de 6 ans de travail ; 3) de faire le point sur l'état des diverses positions et propositions sur les questions essentielles de l'enseignement de la philosophie, et d'offrir ainsi un outil précieux pour le progrès des débats sur ces questions ; 4) d'indiquer les sujets concrets sur lesquels l'Acireph propose de travailler à tous ceux auxquels l'enseignement de la philosophie importe. Le CA chargera les auteurs de cette proposition de lui présenter les modalités de sa réalisation.

Proposition 4 : Organiser des « Conférences-débats » sur un thème en rapport avec la classe et qui fait problème. Principe : inviter un spécialiste à venir exposer, sur un thème donné, les 3 ou 4 points qu'il juge essentiels de travailler avec des élèves, exposé suivi d'une discussion, à partir des questions que se posent les professeurs de philo sur ce thème en fonction de leur expérience des classes. Variante : débat avec un invité sur une *question « vive »* (par exemple : que faire avec les croyances religieuses des élèves lorsque celles-ci deviennent un véritable d'un obstacle au cours ?)

Proposition 5 : organiser des soirées-rencontres (plutôt qu'une conférence-débat) où tous les participants travaillent une question (la psychanalyse dans le cours de philo ?), c'est-à-dire un cadre permettant un *travail collectif* à partir des *pratiques de classe* (organisation facile et souple, certains cafés prêtant leur salles le soir pour des activités de ce genre, ambiance conviviale).

¹ Par exemple : I.- LES INSTITUTIONS : la formation initiale ; la formation continue ; le supérieur ; l'inspection.
 II.- NATURE ET CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILO : l'extension en première ; les programmes : contenus, natures et fonctions ; les horaires en terminale ; une finalité vraiment démocratique ; le style du cours ; l'enseignement dans les séries technologiques ; les connaissances en philosophie ; la philosophie « très en amont » ; le bac ; l'interdisciplinarité.
 III.- PEDAGOGIE DE LA PHILOSOPHIE TELLE QU'ELLE SE PRESENTE AUJOURD'HUI : l'argumentation ; le rapport aux textes ; l'oral en classe ; l'évaluation ; la dissertation ; l'étude de texte ; l'oral du bac, le travail sur une œuvre ; les exercices en philo ; les manuels, le matériel .

L'A.G. mandate le prochain C.A. pour examiner la suite à donner aux diverses propositions. Charge au bureau de préparer d'ici là la réflexion sur les conditions concrètes de mise en œuvre des pistes de travail retenues.



Compte rendu du Conseil d'Administration de l'Acireph du 14 juin 2005.

Ce CA devait traduire les choix de l'Assemblée générale précédente (voir compte rendu ci-dessus) en mesures concrètes.

Que faire et quand ?

Il a été décidé de changer la forme de travail qui était jusqu'à présent celle du colloque annuel.

Malgré une réduction de nos forces et une faible réactivité de nos adhérents et du milieu, le travail de fond, au moyen de rencontres et de confrontation des idées et des pratiques, est maintenu pour les motifs suivants.

Premièrement, nous conservons une capacité et un héritage précieux et irremplaçables pour ce qui est notre raison d'être : l'évolution de l'enseignement de la philosophie dans le sens de sa démocratisation et donc de son efficacité effective, au moyen d'une participation des enseignants eux-mêmes.

Deuxièmement, les problèmes qui se posent à cet enseignement sont toujours laissés par l'institution hors de portée de la réflexion des professeurs concernés. On le voit à propos du nouveau programme des séries technologiques, à propos du refus par certains élèves de la légitimité de la philosophie, à propos de ce que devrait être une initiation à la philosophie en première, ou à propos de ce qui ne va pas avec le bac.

Nous avons donc décidé de travailler certains de ces problèmes, sous la forme de réunions-débats ouvertes à qui s'y intéresse.

1. Une première réunion-débat est prévue le samedi 1^{er} octobre 2005.

Il est également important de reconnaître qu'au-delà des règlements, de la discipline, au-delà même des choix tactiques les plus judicieux, un problème philosophique se pose à nous : avons-nous à justifier la légitimité de notre rationalité ? Sur quels points, sur quels plans, avons-nous à la considérer comme discutable mais non négociable ? Quel accueil réserver aux croyances de nos élèves ?

Un heureux hasard veut que le prochain programme des séries technologiques comporte « la croyance et la raison. ». Notre réunion-débat ne sera donc ni hors de propos ni hors programme.

Aura-t-elle une suite ? Cela dépendra de la demande et des offres de travail qui se feront entendre le 1^{er} octobre.

2. Une série de rencontres-débats est prévue sur le thème de travail « Comment verrait-on un enseignement de philo en 1^{ère} ? »

Cette question fait écho à une annonce du ministère, que nous voulons prendre au mot parce qu'elle correspond à une revendication légitime et déjà historique de la profession. Son inconvénient est qu'elle n'est pas portée par l'urgence de l'actualité. Mais le bon côté de la chose, est qu'elle permet de penser à neuf l'enseignement de la philosophie.

La première aura lieu en janvier 2006, la seconde en mars, suivie d'autres. Car ce travail suivi portera sur les aspects suivants :

=> quelles pratiques ? quels contenus ? quels exercices de formation et d'évaluation ?

=> qu'est-ce qui se fait ?

=> qu'est-ce qui a déjà été proposé ?

=> qu'est-ce que cela implique pour la formation des profs ?

=> Quelles sont les possibles ? les difficultés ?

Le tout pourrait déboucher sur une plaquette diffusable.



« FICHANT TECHNO 2006 » : ENCORE UN PROGRAMME SANS PROJET

L'entrée en vigueur à la rentrée 2006 du programme produit par le GEPS dirigé par Michel Fichant, est désormais à peu près certaine. Malheureusement, ce texte ne changera rien aux difficultés persistantes de l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques. Car nous y constatons :

- Un léger mieux pédagogique : il est admis que l'analyse d'une œuvre complète n'est pas possible ; « *l'orientation dans un domaine de compétence technologique* », en clair la spécialité de la série, serait à envisager ; la leçon traditionnelle n'est pas la seule forme concevable d'enseignement dans ces classes ; il faut favoriser les progrès de l'expression. Bref, des concessions théoriques. Mais les deux modalités canoniques d'exercice et d'évaluation, dissertation et étude de texte, sont réaffirmées telles quelles.

- Le moins bien apparaît dans la confrontation de la version finale du texte à la première : passent à la trappe la fiction, l'éducation, le couple « naturel et artificiel ». Les deux derniers thèmes risquaient d'intéresser vivement les élèves et d'aborder des problèmes brûlants ! En restant notionnel et surtout indéterminé, on conserve aussi le bac-loterie : il n'est toujours pas question d'une culture commune exigible raisonnablement à l'examen. Entre 1983 (neuf notions juxtaposées) et 2006 (trois couples et trois notions sous trois notions « mères ») le progrès est douteux.

- Le pire, c'est la désinvolture face aux enseignants et aux élèves.

Pour justifier l'état final du texte, on invoque les réactions des enseignants. Mais Combien de collègues se sont effectivement prononcés ? Des propositions alternatives ont-elles été formulées ? Comment les synthèses académiques ont-elles été effectuées ? Sont-elles consultables ? Mystère. L'opacité coutumière de l'institution explique en très grande partie la lassitude et le mutisme de la profession.

Si les professeurs sont donc traités avec désinvolture, que dire des élèves ? Les lycéens se voient encore appliquer la technique jivaro : réduire, seulement réduire. Le modèle de référence reste celui des séries générales, la logique du moins est toujours en vigueur : moins d'heures moins de « facilités », donc moins de notions. Satisfait de son programme pour les séries générales, le GEPS se contente d'en fournir une version allégée, pour la liste de notions, tout le reste étant platement reproduit.

Si l'on ose dire, ce prudent coupé-collé, le programme de 2006 n'est pas pire que celui de 1983. Du moins si on garde les yeux fermés sur les incertitudes et les échecs de l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques. Pour nous, il traduit les dégâts du degré zéro de la réflexion pédagogique et philosophique. Quel est le sens de la présence de la philosophie pour les lycéens technologiques ? Comment adapter sans réduire ? Des questions cruciales une fois de plus éludées.

✂-----(à découper ou à reproduire)-----

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION

J'adhère ou je ré-adhère à l'Acireph pour l'année 2004/2005, **je paye 25 €**.
(l'abonnement à *Côté-Philo* version papier est compris dans l'adhésion)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Établis-
ment.....

Tél..... e-mail.....

Date.....Signature.....

**Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**